



Problème : mon fils de 10 ans se trouve dans un établissement où un individu fume en continu ! que faire ,

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 3 décembre 2007

voici mon problème : depuis septembre, mon fils de 10 ans participe à un atelier de théâtre qui se déroule tous les Lundis de 16h30 à 18h sous la houlette d'une enseignante à la retraite. Cet atelier se pratique dans une salle qui se situe dans un établissement où il y a une ruche d'entreprise. Le bâtiment appartient à la Mairie. Donc dans cette Ruche d'entreprise, il y a un individu qui fume en continu dans son bureau, le couloir, le hall etc. ce monsieur a toujours une cigarette à la bouche !! Chaque fois que mon fils rentre du cours, il empest de fumée...je suis allé voir cette personne qui m'a très mal reçu !! Monsieur le Maire est également au courant...mais rien ne se passe...cet individu fume toujours et comme il m'a dit : j'en ai rien à foutre !....que puis-je faire !!!d'avance merci de me répondre

Réponse :

Prévenez rapidement la DDASS ou demandez l'intervention de notre service de mise en demeure